



Licence Physique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036926

HAL Id: hceres-02036926

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036926>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Physique

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Physique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007516

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
UFR sciences Versailles.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Physique* enseignée à l'UFR Sciences comporte quatre parcours : *Physique et applications*, *Physique-Mathématiques*, *Physique-Chimie* et *Physique-Chimie-Environnement* mono ou pluri-disciplinaires. Les enseignements proposés visent bien à former des physiciens ouverts sur d'autres champs scientifiques connexes. Elle permet essentiellement une poursuite d'études en master ou en écoles d'ingénieur.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

D'après le dossier, la mention comporte quatre parcours. Dans la fiche pédagogique (2013-2014) on ne trouve plus que deux parcours (*Physique et mathématiques* et *Physique-Chimie-Environnement*). On comprend donc assez mal cette incohérence. On peut rappeler que le rapport de l'AERES en 2010 sur la mention disposait : « compte tenu du nombre limité d'étudiants inscrits (48 en L3 en 2010-2011) en mention *Physique-Chimie-Environnement* (PCE), cette formation n'a pas été demandée au renouvellement au profit de deux parcours de la mention *Physique* qui ont intégré des modules d'environnement aux trois derniers semestres pour adapter l'offre de formation ».

La liste des unités d'enseignement (UE) est fournie dans un document annexe. Les enseignements proposés permettent d'acquérir les connaissances et compétences scientifiques visées (peu détaillées dans le dossier). La part d'enseignements dédiés à la physique est d'environ 50 % des ECTS et les disciplines connexes mathématiques, chimie, biologie sont largement représentées pour former des physiciens purs ou pluridisciplinaires.

L'étudiant acquiert également des compétences transversales, d'ouverture ou additionnelles : l'anglais (12 ECTS) et l'Expression Ecrite et Orale (EEO) (12 ECTS) font partie intégrante de la formation, des UE libres, le C2i et le PPE (projet professionnel de l'étudiant) sont proposés en option.

La formation comprend 1620h d'enseignements en présentiel. La répartition en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques (CM/TD/TP) est homogène tout en favorisant les TD (47 %) et les TP (18 %) ce qui montre bien la volonté de garder un caractère expérimental à cette formation. Cet enseignement pratique en S1 (19 %) est favorable à une bonne transition Lycée-Université.

Aucune évaluation de la formation et des UE n'a été effectuée par les étudiants tout au long du contrat.

Les dispositifs d'aide à la réussite (plan réussite en licence) sont très peu détaillés. Entre autres, les tutorats, les enseignants référents et les actions de mise à niveau ne sont pas réellement mis en place. Pourtant l'Université met en avant l'existence de services performants dont l'ABRI (Accompagnement Bilan Réorientation et Insertion professionnelle). Le PPE est optionnel au deuxième semestre et est comptabilisé pour trois ECTS. Ce dispositif d'aide à la réussite serait plus efficace s'il était programmé au premier semestre et s'il était obligatoire. Aucune aide particulière n'est mentionnée vers les étudiants issus des Baccalauréats technologiques et professionnels dont l'effectif augmente d'année en année (23 % en 2012-2013). De façon générale, le suivi des étudiants et en particulier de ceux là est inconnu en termes de réussite ou de devenir.

Les chiffres statistiques donnés sont souvent incohérents et insuffisamment fiables. Ils sont donc difficilement exploitables. Les taux de réussite au diplôme sont élevés (72 % en 2011-2012) en considérant les admis en troisième année de licence (L3). Des données importantes sont complètement absentes. Par exemple, celles concernant le suivi et le devenir des étudiants diplômés ou non ou encore les flux d'étudiants dans les quatre parcours (21 étudiants en L2 et 29 étudiants sont inscrits en L3). Le taux de poursuite en master n'est pas fourni malgré le faible nombre d'étudiants concernés. Le manque d'informations sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études est le point faible du dossier. On note en particulier que la formation débouche sur des masters dans ou hors de l'établissement. Aucune réorientation n'est prévue autre que les masters et les écoles d'ingénieur, telle que dans des licences professionnelles en fin de L2. Cette carence en données est certainement un frein à un pilotage efficace.

Un stage/projet (deux semaines et le vendredi du S6) est obligatoire en S6 et compte pour trois ECTS. Il est regrettable que la majorité de ces stages se déroulent en laboratoire de recherche et non pas dans le milieu socio-économique. L'intervention de professionnels est quasi inexistante. De plus, aucun enseignement spécifique ne prépare réellement les étudiants à une insertion professionnelle.

Aucune liste de responsable et d'enseignants dans la mention n'est fournie. La mention Physique possède un responsable unique pour l'ensemble de la mention. Les choix pédagogiques sont élaborés au sein du bureau du département puis votés par le département. Une concertation existe entre les différents responsables des mentions du domaine : *Chimie*, *Mathématiques* et *Sciences pour l'ingénieur*. Les modifications éventuelles de la pédagogie et de l'organisation des enseignements ne peuvent pas s'appuyer sur une évaluation des étudiants. Le conseil de perfectionnement est absent. Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et ADD (annexes descriptives au diplôme) ne sont pas actualisées. L'ADD mentionne par exemple que la licence permet de se présenter à la préparation au concours des professeurs des écoles et de se présenter au concours du CAPES PC. Les recommandations de l'AERES en 2010 ont été partiellement suivies.

● Points forts :

- Projet pédagogique cohérent avec les objectifs de former des physiciens purs mais également ouverts vers les mathématiques, la chimie et la biologie.
- Mutualisation forte dans les portails *STS* en S1 puis bidisciplinaire en S2 ; mutualisation qui reste forte dans les semestres suivants.
- Anglais et compétences transversales sont bien présents.
- Maintien de l'aspect expérimental de cette discipline tout au long des trois années.
- Les taux élevés de réussite au diplôme des inscrits au L3.
- Un stage obligatoire en laboratoire (parfois en entreprise) en L3.

- Points faibles :

- Un dossier déclaratif pauvre en informations fiables, précises, significatives et évaluables. Incohérence entre différents documents.
- Le premier semestre contient cinq UE obligatoires concernant la physique et les disciplines directement connexes (mathématiques, chimie, informatique). Le PPE est repoussé en option au deuxième semestre. Le C2i est également optionnel.
- Des lacunes importantes dans les dispositifs d'aide à la réussite (tutorat, enseignements de mise à niveau) en particulier vers les Baccalauréats technologiques et professionnels. Aucune statistique sur ce public particulier.
- Pour le pilotage, l'équipe pédagogique ne dispose pas des évaluations de la formation et des UE par les étudiants.
- Des tableaux d'indicateurs souvent inexploitable et parfois incohérents. Trop peu d'interprétations des indicateurs concernant l'origine, le suivi et le devenir des étudiants.
- L'aide à l'insertion professionnelle est très faible. Très peu d'intervenants extérieurs professionnels dans la formation. Pas de conseil de perfectionnement. Aucune immersion réelle dans le monde socio-économique. Aucune insertion professionnelle. Le portefeuille des compétences n'existe pas.

- Recommandations pour l'établissement :

Des dispositifs complémentaires et efficaces d'aide à la réussite devraient être mis en place. L'accueil de plus en plus important de titulaires des Baccalauréats technologiques et professionnels devrait nécessiter un accompagnement spécifique.

Des informations plus précises et fiables sur le suivi et le devenir (poursuite d'études ou insertion professionnelle) des étudiants pendant et après la licence devraient être fournies.

Des efforts importants devraient être poursuivis et entrepris dans l'ouverture de la licence vers le monde professionnel avec par exemple l'introduction de modules obligatoires de découverte de l'entreprise, la possibilité d'effectuer des stages (au moins un obligatoire) en entreprise, la création d'un conseil de perfectionnement et des propositions de réorientation vers des licences professionnelles (LP) accessibles à des étudiants de L2 avec mise à niveau dans le domaine de cette LP.

Un enseignement de type PPE devrait être obligatoire au premier semestre et plus important.

Les évaluations exploitables des formations et des UE effectuées par les étudiants devraient être mises en place.



Observations de l'établissement

N° demande : LI-S3LI150007516

Domaine : STS

Niveau : Licence

Mention : Physique

Observation (s) :

C2i en ligne sur l'établissement.

Possibilité d'inscription et de certification en Licence.

Aide à la réussite : TD de soutien en S1 mis en place 3 semaines après la rentrée; tutorat sur la base du volontariat en Licence.